

Des vœux, des actes ...des faits !

Pour ce tout début d'année, inversons l'ordre de ces énumérations rituelles.

Le SNESUP prend des couleurs et des forces ! Pour 5917 syndiqués en 2004-2005, nous enregistrons à ce jour déjà 4800 cotisations effectives, ce qui est en progrès de 500 par rapport au 31 décembre 2004. Parmi les syndiqués ayant cotisé à ce jour, nous comptons plus de 181 nouveaux adhérents, ce qui est là aussi en progrès sur l'année précédente, en outre 80 syndiqués des années antérieures ont repris leur cotisation 2005-2006 et par là réaffirmé leur adhésion et leur attachement au syndicat. En même temps, nous espérons que le millier de syndiqués de l'an passé qui n'ont pas encore contacté leur trésorier de section sauront le faire dans les prochains jours.

Le versement de la cotisation c'est un engagement collectif qui a un sens : la place de chacun/e dans le renforcement du syndicat, dans le développement de ses moyens d'information, de mobilisation et d'action.

Mais le SNESUP doit progresser plus encore et plus rapidement : nous avons vraiment à faire face à des menaces directes, immédiates et majeures sur nos métiers, nos missions, sur le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Il nous faut dénoncer les insuffisances criantes et les mystifications du budget 2006 pour la recherche et l'enseignement supérieur (environ 300 euros par an et par étudiant dans le budget de la MIRE... c'est désespérément peu !), les tentatives de mise en œuvre de la modulation des services au nom de la LOLF au niveau des établissements et le « Pacte Recherche » soumis au Parlement dès janvier 2006. Et tout à la fois, avec le plus grand nombre de collègues, il convient de faire la preuve que la situation appelle d'autres choix...et que ceux-ci sont possibles : faire réussir bien davantage les étudiants dans toutes les filières universitaires et en particulier dès la première année, avec des moyens pour le travail en petits groupes, pour l'aide méthodologique, pour l'accès à toutes les ressources documentaires (bibliothèques et internet), « ré-enchanter » d'une certaine manière l'accès aux connaissances, aux qualifications, voir se renforcer les cohortes d'étudiants dans les niveaux M et D, faire en sorte que la formation par et à la recherche soit un tremplin pour l'accès aux métiers les plus qualifiés.

Des initiatives se développent sur toutes ces questions au niveau des établissements, il convient de les amplifier, leur donner une dimension nationale, plus efficace encore. Le SNESUP a engagé des dispositions concrètes en ce sens, via nos lettres flash, de renforcement des liens et échanges entre les établissements. C'est aussi la refonte de nos publications, et notamment d'un bulletin transformé qui parviendra dans la seconde quinzaine de janvier, c'est une édition largement renouvelée et développée du « MEMO du Sup. », c'est l'aménagement complet des locaux du siège, largement ouvert sur l'accueil, sur les échanges avec les syndiqués. Cela nous donne partout plus d'efficacité comme le montrent les actions dans les CA de nombreux établissements sur les budgets et les postes et aussi sur budget 2006 sur notre site à l'adresse : http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?rubrique=dossiers_recents .

Avec nos meilleurs vœux ensemble pour un monde plus juste, une société plus fraternelle, de véritable coopération à l'échelle de la planète entière. Et, à titre personnel, j'adresse à chacun mes meilleurs vœux dans les sphères professionnelle et privée et mes sincères et bien cordiales salutations.

Bonne année, bon courage

Jean FABBRI
Secrétaire Général

Projet de loi de programme pour la recherche.

Au Sénat l'examen du projet de loi en séance publique le 16 puis les 20 et 21 décembre 2005 livre un texte qui tourne encore le dos à nos revendications. L'Assemblée nationale devrait l'examiner en février 2006.

Participez à la consultation express lancée par SLR, en répondant à la question :

" Pensez-vous que le projet de loi "Pacte pour la recherche" est une réponse à la hauteur des demandes exprimées depuis deux ans dans le cadre du mouvement de la recherche ?"

Pour cela, merci de vous rendre dès maintenant sur la page :

http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php?id_article=1325

Participez aux initiatives intersyndicales prévues dans la deuxième quinzaine de janvier sur les budgets et pour la recherche.